

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre des actions collectives)

C.S. : 505-06-000028-212

JEAN-PAUL BERNIER

Demandeur

c.

8422274 CANADA INC.

- et -

2552-4018 QUÉBEC INC.

- et -

9212-7026

- et -

**SAINT-JÉRÔME CHRYSLER JEEP DODGE
INC.**

- et -

CARTIER CHEVROLET BUICK GMC LTÉE

- et -

LE CIRCUIT FORD LINCOLN LTÉE

- et -

COMPLEXE AUTO PLUS INC.

- et -

GESTION PROMINENT INC.

- et -

9260-2549 QUÉBEC INC.

- et -

9107-8790 QUÉBEC INC.

- et -

9054-1582 QUÉBEC INC.

- et -

9421-9060 QUÉBEC INC.

- et -

9321-3924 QUÉBEC INC.

- et -

LES VÉHICULES JEAN GAGNÉ INC.

- et -

AUTOMOBILES CHRISTIAN BEAUVAIS INC.

- et -

AUTOMOBILES LAFONTAINE (2000) INC.

- et -

BLAINVILLE CHRYSLER JEEP DODGE INC.

- et -

9207-8922 QUÉBEC INC.

- et -

7043716 CANADA INC.

- et -

ST-JÉRÔME CHEVROLET BUICK GMC INC.

- et -

183318 CANADA INC.

- et -

BELLEAU AUTO INC.

- et -

AUTOMOBILES L.F.B. INC.

- et -

**COMPLEXE AUTOMOBILE PREMIER CHOIX
MTL INC.**

- et -

4486404 CANADA INC.

- et -

**LONGUE POINTE CHRYSLER DODGE JEEP
RAM LTÉE**

- et -

9043-3798 QUÉBEC INC.

- et -

CENTRE-VILLE VOLKSWAGEN INC.

- et -

9324-9068 QUÉBEC INC.

- et -

LAVAL VOLKSWAGEN LTÉE

- et -

AUTOMOBILES DESJARDINS 2001 INC.

- et -

GERVAIS AUTO INC.

- et -

9345-7695 QUÉBEC INC.

- et -

MONESTRIE AUTORAMA INC.

- et -

9355-5001 QUÉBEC INC.

- et -

9369-3521 QUÉBEC INC.

- et -

LES AGENCES KYOTO LTÉE

- et -

NADON SPORT SAINT-EUSTACHE INC.

- et -

ACTION CHEVROLET BUICK GMC INC.

- et -

9230-1316 QUÉBEC INC.

- et -

LALLIER AUTOMOBILE (LAVAL) INC.

- et -

9228-6319 QUÉBEC INC.

- et -

2972344 CANADA INC.

- et -

DW DÉCARIE AUTOMOBILE INC.

- et -

9179-7647 QUÉBEC INC.

- et -

AUTO SÉNATEUR INC.

- et -

MARLIN CHEVROLET BUICK GMC INC.

- et -

COURTIER AUTOMOBILE SUPÉRIEUR INC.

- et -

LANGEVIN AUTOMOBILES INC.

- et -

9295-3769 QUÉBEC INC.

- et -

9151-8100 QUÉBEC INC.

- et -

**LALLIER AUTOMOBILES (REPENTIGNY)
INC.**

- et -

9155-5722 QUÉBEC INC.

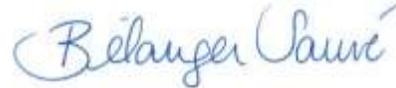
Défenderesses

RÉPONSE

La défenderesse **9179-7647 QUÉBEC INC.** (KIA St-Hyacinthe) est représentée dans le cadre du présent dossier de Cour par le cabinet Bélanger Sauv , S.E.N.C.R.L., (M^e Patrick Matos), dont les coordonnées apparaissent aux pr sentes.

Elle conteste la Demande pour autorisation d'exercer une action collective et pour être représentante et désire collaborer avec les autres parties afin d'établir un échéancier d'ici l'instruction de la demande.

Trois-Rivières, le 12 janvier 2022



BÉLANGER SAUVÉ, S.E.N.C.R.L.
Avocats de la défenderesse 9179-7647
Québec inc. (KIA St-Hyacinthe)
M^e Patrick Matos
pmatos@belangersauve.com
125, rue des Forges, bureau 600
Trois-Rivières (Québec) G9A 2G7
t. 819 379.1221 / f. 819 371.1214
notification@belangersauve.com

C.S. : 505-06-000028-212

**COUR SUPÉRIEURE
(Chambre des actions collectives)
DISTRICT DE LONGUEUIL**

JEAN-PAUL BERNIER

Demandeur

c.

8422274 CANADA INC.

ET ALS.

Défenderesses

RÉPONSE À L'AVIS D'ASSIGNATION

ORIGINAL

Dossier : 24704-1-334

BB-1382

M^e Patrick Matos

pmatos@belangersauve.com

BélangerSauvé

125, rue des Forges, bureau 600

Trois-Rivières (Québec) G9A 2G7

t. 819 379.1221

f. 819 371.1214

notification@belangersauve.com

Bergeron, Joanie

De: Bergeron, Joanie
Envoyé: 12 janvier 2022 09:26
À: jlambert@lambertavocatinc.com
Cc: Matos, Patrick
Objet: NOTIFICATION - Jean-Paul Bernier c. 8422274 Canada inc. et als. - C.S.
505-06-000028-212
Pièces jointes: Réponse.pdf

BORDEREAU DE NOTIFICATION PAR UN MOYEN TECHNOLOGIQUE (art. 134 C.p.c.)

EXPÉDITEUR

NOM : M^e Patrick Matos
pmatos@belangersauve.com
BÉLANGER SAUVÉ, S.E.N.C.R.L.
Avocats de la défenderesse 9179-7647 Québec inc.

ADRESSE : 125, des Forges, bureau 600
Trois-Rivières (Québec) G9A 2G7

TÉLÉPHONE : 819 379.1221
TÉLÉCOPIEUR : 819 371.1214
NOTIFICATION : notification@belangersauve.com

DESTINATAIRE

NOM : M^e Jimmy Ernst Jr Laguë-Lambert
LAMBERT AVOCAT INC.
Avocats du demandeur
jlambert@lambertavocatinc.com

ADRESSE COURRIEL :

Lieu de transmission : Trois-Rivières
Date de transmission : Le 12 janvier 2022
Heure de transmission : Voir courriel de transmission

Nombre total de pages incluant le présent bordereau : 6

Nature du document : Réponse

Numéro du dossier de cour : 505-06-000028-212

AVIS

N.B. : Si ce document vous est transmis par erreur, veuillez en aviser immédiatement l'expéditeur en téléphonant au numéro ci-dessous. Veuillez de plus retourner par courrier la transmission originale reçue sans la reproduire.

819 379.1221

BélangerSauvé

Joanie Bergeron

Adjointe juridique

t. 819 862.1990

f. 819 371.1214

jbergeron@belangersauve.com

www.belangersauve.com

Ce message électronique de Bélanger Sauvé peut contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous n'êtes pas le destinataire du message, soyez avisé que toute diffusion ou transcription de cette communication est strictement interdite. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, veuillez nous en aviser immédiatement et détruire toute copie en votre possession.

Bélanger Sauvé S.E.N.C.R.L. – 125, rue des Forges, bureau 600 Trois-Rivières (Québec) G9A 2G7 – t. 819 379.1221

Confirmation de la transmission des documents



Succès

Vos documents ont bien été transmis.

Numéro de demande : 2022-PROC-00006085

Date et heure de transmission : 2022-01-12 09:28:28

Numéro de dossier judiciaire : 505-06-000028-212

Titre : Réponse

Aucun courriel de confirmation ne sera transmis. Il est recommandé d'imprimer cette page en vue de conserver ces informations pour vos dossiers.

Si des frais judiciaires sont prescrits pour le dépôt d'un acte de procédure, celui-ci ne sera légalement reçu que lorsque les frais judiciaires auront été acquittés en totalité. Le cas échéant, le greffe vous transmettra un avis de paiement par courriel.

Les documents sont traités durant les jours et les heures d'ouverture des greffes de la Cour supérieure et de la Cour du Québec dans un délai de 24h à 48h ouvrables suivant leur transmission, les demandes urgentes étant priorisées dans un délai de moins de 24h.

Pour le dépôt d'un acte de procédure en matière civile ou jeunesse, votre paiement devra être acquitté au plus tard 2 jours après la notification de l'avis de paiement pour que votre procédure soit considérée comme reçue à la date de son dépôt au greffe.

[RETOURNER À L'ACCUEIL](#)

[FAIRE UN NOUVEAU DÉPÔT](#)

[Conditions d'utilisation](#)

[Accessibilité](#)

[Nous joindre](#)

Québec

© Gouvernement du Québec, 2022